



PRÉFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE
PRÉFECTURE DEPARTEMENTALE DES CÔTES D'ARMOR

**LE PRÉFET MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

Commandeur de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

N° 0-2911-2020/PREMAR ATLANT/AEM/ENV/NP

**LE PRÉFET
DES CÔTES D'ARMOR**

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

à

Monsieur le président du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

OBJET : désignation de la structure opératrice pour l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000 des sites majoritairement marins ZPS FR5310095 et ZSC FR5300011 « Cap d'Erquy-Cap Fréhel ».

RÉFÉRENCE : votre courrier du 6 septembre 2019.

Nous avons réuni les membres du comité de pilotage (COFIL) le 7 octobre 2019 afin de relancer la démarche Natura 2000 sur les sites « Cap d'Erquy-Cap Fréhel », qui avait été suspendue par la mission d'études du parc normand-breton.

Par courrier, cité en référence, vous nous avez fait part de votre souhait d'assurer l'élaboration du document d'objectifs des deux sites Natura 2000 « Cap d'Erquy-Cap Fréhel » (ZPS et ZSC). Votre candidature, proposée aux membres lors de ce comité de pilotage du 7 octobre 2019, a été validée à l'unanimité.

Nous avons ainsi, le plaisir de vous faire part de notre accord pour que vous exerciez ces responsabilités d'opérateur Natura 2000. Conformément aux directives ministérielles, vous travaillerez en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité, qui vous apportera son soutien et son expertise pour la rédaction du volet marin du document d'objectifs. Pour plus de clarté, le cadre de cette coopération pourra être défini par une convention.

Nous tenons à vous remercier de votre implication dans la démarche Natura 2000 des sites « Cap d'Erquy-Cap Fréhel » et vous encourageons à poursuivre en ce sens cette nouvelle mission.

Pour le préfet maritime de l'Atlantique,
l'adjoint au préfet maritime
chargé de l'action de l'État en mer,

11 FEV. 2020

Jean-Michel Chevalier

Pour le préfet des Côtes-d'Armor,
la secrétaire générale,

Béatrice Obara

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRE :

- Monsieur le président du Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel

COPIES :

- Monsieur le directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne
- Monsieur le directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor
- Madame la directrice régionale de Bretagne de l'Office Français de la Biodiversité
- Monsieur le directeur de la délégation de façade Atlantique de l'Office Français de la Biodiversité
- **PREMAR ATLANT/AEM (BNVMAR)**
- Archives (dossier d'affaire - Chrono D01)